

## Comité conjoint de vérification de conformité pour les élections municipales 2018

Les municipalités situées dans les Comtés unis de Prescott et Russell recrutent des professionnels expérimentés afin de les nommer à leur Comité conjoint de vérification de conformité pour les élections municipales 2018.

Le comité est indépendant des municipalités et est requis par la *Loi sur les Élections municipales, 1996* pour évaluer les demandes de vérification du financement de campagne des candidats. Les comités peuvent recourir à la nomination de vérificateurs et déterminer si des procédures judiciaires sont nécessaires, suite à la réception du rapport du vérificateur.

Les postulants avec une expérience en comptabilité, vérification, droit, administration électorale et/ou administration publique sont préférés. Les postulants doivent :

- Avoir une compréhension des dispositions relatives au financement d'une campagne municipale ;
- Démontrer une prise de décision analytique et d'excellentes compétences de communication ;
- Avoir de l'expérience de travail avec ou comme un membre de commission gouvernementale, groupes de travail et/ou organismes quasi judiciaires ; et
- Être flexible pour assister à des réunions durant le jour et le soir.

Les postulants ne peuvent être des candidats aux élections municipales 2018 et ne peuvent avoir fourni d'avis professionnels à une personne ayant soumis sa candidature dans n'importe quelle municipalité des Comtés unis de Prescott et Russell. Les postulants ne peuvent non plus être un membre actuel du conseil ou du personnel municipal de n'importe quelle municipalité des Comtés unis de Prescott et Russell.

Le terme du comité est de quatre ans, débutant en 2018. Les candidats retenus recevront une avance de 400\$ et une indemnité quotidienne de 100\$ (+kilométrage).

Si vous êtes intéressés, la date limite pour postuler est le **29 juin 2018**.

Un formulaire de candidature est disponible sur le site web [www.clarence-rockland.com](http://www.clarence-rockland.com)

Veillez soumettre votre candidature à l'attention de Mme Monique Ouellet

Par la poste : Cité de Clarence-Rockland, 1560, rue Laurier, Rockland ON K4K 1P7  
Par courriel : [mouellet@clarence-rockland.com](mailto:mouellet@clarence-rockland.com)  
Par télécopieur : 613-446-1497

Pour plus d'information à propos de ce comité, veuillez communiquer avec Monique Ouellet par téléphone au (613) 446-6022, poste 2300 ou par courriel au [mouellet@clarence-rockland.com](mailto:mouellet@clarence-rockland.com)

Conformément à la *Loi sur l'accès à l'information municipale et la protection de la vie privée*, l'information recueillie est rassemblée sous l'autorité de la *Loi sur les municipalités, L.O. 2001, chap. 25* et sera utilisée pour la sélection de candidat(e)s.

Conformément à la *Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario*, la Cité de Clarence-Rockland s'engage à reconnaître les différents besoins et à offrir un endroit accessible pour tous.